

SOUTIEN à une FAMILLE de DEMANDEURS D'ASILE

Un couple originaire de Tchétchénie avec 3 enfants est en demande d'asile et réside à Segré depuis juin 2010.

La famille est intégrée à la vie Segréenne : les enfants sont scolarisés et les parents suivent, de manière assidue, les cours de français auprès de l'association « ENVOL ».

Après le rejet de sa demande d'asile par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). La procédure continue auprès de la Cour Nationale des Demandeurs d'Asile (CNDA).

Malgré tout, cette famille a reçu une Obligation à Quitter le Territoire Français, sur ordre du préfet, représentant de l'État, et pourrait être expulsée vers la Tchétchénie, pays qu'elle a fui car elle y était menacée. Cette décision serait contraire au respect des droits humains (la France est régulièrement condamnée pour cela) et ferait courir des risques extrêmes à ces personnes.

Nous voulons le respect du droit d'asile.

Nous demandons la régularisation de cette famille.

RASSEMBLEMENT
LES SAMEDIS À 11H
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À
SEGRÉ

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE :

Chèques à l'ordre de « *snuipp49* » en précisant au dos « *soutien demandeur d'asile Segré* » et à retourner à CSLCP - 18 rue Michelet - 49500 Segré

Pour contacter le collectif : cslcp@googlegroups.com ou 06-34-95-90-51